

TESTAMENT CRÉMATISTE
(Dépôt de volontés)

Services mémorables Harmonia inc.
871, Grande Allée ouest, Québec (Québec) G1S 1C1
Tél. : 418 681-9797 Télécopieur : 418 527-1044
www.services-harmonia.com harmonia@videotron.ca

Je, soussigné(e) _____

domicilié(e) et résidant au _____

étant majeur(e) et sain(e) d'esprit, déclare par les présentes que mes dernières volontés relativement à l'organisation de mes funérailles et à la disposition de mon corps par Services mémorables Harmonia inc. (« Harmonia ») sont les suivantes, à savoir :

1. Disposition de mon corps

Je désire que mon corps soit incinéré dans les plus brefs délais, sans embaumement ou autre traitement, sans exposition ou présentation, ni achat de cercueil.

2. Célébration de l'adieu

Je désire qu'un service religieux soit célébré en l'église _____

Je désire qu'une cérémonie d'hommage et d'adieu soit tenue _____

(lieu de la cérémonie)

Je ne désire aucune cérémonie

Je désire que soit organisé le cérémonial dont le contenu et les modalités de déroulement ont été communiqués à _____ et qui devra inclure les éléments suivants : présence des cendres musique et chansons audiovisuel textes choisis santé et repas

3. Destination des cendres

Je désire que mon urne cinéraire soit :

Inhumée ou déposée dans un columbarium au cimetière _____

Inhumée _____

(domicile ou autre propriété privée)

Immergée _____

(une rivière, un fleuve ou dans la mer)

Je désire que mes cendres soient :

Dispersées _____

(dans un cimetière ou autre lieu, par voie aérienne ou autrement, à l'exception de la voie publique et des parcs et jardins publics)

Répandues _____

(dans une rivière, un fleuve ou dans la mer)

Réparties entre différentes personnes et différents lieux _____

Mélangées aux cendres d'un défunt ou amalgamées à un bijou commémoratif _____

4. Contrat d'arrangements préalables de services funéraires et contrat d'achat préalable de sépulture

L'expression de mes dernières volontés relativement à mes funérailles et à la disposition de mon corps aux termes du présent testament crématiste ne vise en aucun cas à constituer par les présentes un contrat d'arrangements préalables de services funéraires ou un contrat d'achat préalable de sépulture au sens de la Loi sur les arrangements préalables de services funéraires et de sépulture (L.R.Q., c. A-23.001).

5. Information des héritiers ou ayants droit et autorisation de divulgation

Mes héritiers ou ayants droit, selon le cas, seront avisés de l'existence du présent testament crématiste et une copie de celui-ci sera conservée dans mes dossiers personnels. J'autorise Harmonia à en divulguer le contenu, après mon décès, à toute personne justifiant de son identité à titre d'héritier, de successible ou de liquidateur de ma succession, sur demande écrite à cet effet.

6. Conservation d'une version papier du testament crématiste en ligne et dépôt au Registre central des dépôts de volontés Harmonia

Dans la mesure où le dépôt de volontés émanant du présent testament crématiste est effectué en ligne à partir du site Internet Harmonia, le présent testament crématiste et l'accusé de réception délivré par Harmonia seront imprimés afin d'en obtenir une version papier et de les conserver dans mes dossiers personnels. Une copie papier du présent testament crématiste sera par ailleurs conservée par Harmonia dans son Registre central des dépôts de volontés.

7. Révocation des dépôts antérieurs de volontés

Le présent testament crématiste exprime mes dernières volontés relativement à mes funérailles et à la disposition de mon corps à mon décès. Je révoque donc par les présentes tous les documents, dispositions testamentaires ou autres dépôts de volontés antérieurs relatifs à la disposition de mon corps et à mes funérailles pour m'en remettre uniquement à ce qui est établi ci-dessus, étant entendu que mes dernières volontés, telles qu'exprimées aux présentes, pourront également être révoquées par les dispositions de tout autre testament crématiste, contrat d'arrangements préalables de services funéraires, contrat d'achat préalable de sépulture, testament ou autre dépôt de volontés, faits ou signés postérieurement à la date des présentes.

8. Volontés assujetties aux lois et règlements applicables

Mes dernières volontés, telles qu'exprimées aux présentes, relativement à mes funérailles et à la disposition de mon corps, demeurent toutefois assujetties aux lois et règlements applicables.

Fait à _____, le _____^e jour du mois de _____ 20____

(signataire)